FORMATION CONTINUE EN SANTE



Programme de DPC n° 18441500015

FORMATION DESTINEE A ENCADRER LA MAITRISE DE STAGE - 2015

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Pr Brigitte VENNAT
☒ **Doyen de la Faculté de Pharmacie**
28, place Henri Dunant – B.P 38
63001 Clermont-Ferrand cedex 1



Enregistrement OGDPC n°1844

PUBLICS CONCERNES :

- Les Pharmaciens titulaires « Maîtres de stage » d'Auvergne
- Les Pharmaciens adjoints « Maîtres de stage adjoints » d'Auvergne

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES : Les programmes de formation destinés à encadrer la maîtrise de stage visent à :

1. Former, annuellement, les Maîtres de stage de la région Auvergne aux sujets de suivi de stage de l'année en cours, pour chaque type de stage officinal.

- Définition des objectifs généraux de chaque stage (stage officinal d'initiation, stages officinaux d'application, stage officinal de professionnalisation)
- Présentation des thèmes abordés avec un focus cognitif pour chaque thème.
- Présentation des missions proposées aux stagiaires dans le cadre du suivi.
- Appropriation de la méthodologie choisie (enquêtes quantitatives et/ou qualitatives, rendez-vous patients…) grâce à un focus interactif pour chaque thème
- Appropriation des outils de suivi de stage : fiches-enquêtes, logiciel de saisie de données d'enquêtes, questionnaires d'autoévaluation, fiches d'évaluation en situation...

2. Favoriser la contribution des Maîtres de stage au suivi et à l'aide à l'autonomie des stagiaires, à partir d'un support évolutif : le portfolio.

Outil d'apprentissage, le portfolio permet à l'étudiant de gérer ses apprentissages, de les comprendre, de les relier entre eux de façon à structurer sa pensée professionnelle en donnant un sens à ces apprentissages et en les articulant de manière à développer l'identité professionnelle du stagiaire, dans un contexte permanent d'autoévaluation.

Le portfolio a été mis en place à la Faculté de Pharmacie de Clermont-Ferrand depuis 2004, en partenariat avec l'Association des Maîtres de Stage d'Auvergne (AMS Auvergne) et le Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens (CROP Auvergne).

ORIENTATIONS NATIONALES VISEES :

☒ **Orientation n° 1 : contribuer à l'amélioration de la prise en charge des patients**

- ☐ La connaissance de l'état de santé de la patientèle et/ou de la population vivant sur le territoire où le professionnel exerce ;
- ☒ L'optimisation des stratégies diagnostiques et thérapeutiques dans les pathologies aiguës et chroniques ;
- ☐ La promotion des parcours de santé et de soins, comprenant pour le patient le juste enchaînement de l'intervention des différentes compétences professionnelles liées directement ou indirectement aux soins préventifs et curatifs ;
- ☒ La promotion des actions de prévention ou de dépistage ;
- ☐ La maîtrise des indications et contre-indications des actes diagnostiques et thérapeutiques, des prescriptions en matière de médicaments, de dispositifs médicaux, d'examens biologiques, de transports sanitaires ;
- ☐ Les programmes d'études cliniques et épidémiologiques visant à évaluer des pratiques et à actualiser et/ou compléter des recommandations de bonne pratique clinique ;
- ☐ La recherche et la critique de l'information scientifique pertinente.

☒ **Orientation n° 2 : contribuer à l'amélioration de la relation entre professionnels de santé et patients**

- ☒ Le développement de l'information et de l'autonomie du patient ;
- ☒ De favoriser le bon usage et l'observance des traitements ;
- ☐ L'amélioration de la qualité de vie du patient et la prise en charge des personnes fragiles et/ou handicapées, et de leur entourage ;
- ☐ La prévention de la maltraitance et la promotion de la bientraitance ;
- ☐ L'amélioration de la prise en charge de la douleur et de la fin de vie des patients ;
- ☐ La formation à l'éducation thérapeutique (permettre aux patients atteints de maladie chronique d'acquérir ou de développer les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux l'évolution de leur maladie) ;
- ☐ La formation à la relation « professionnel de santé-patient » ou au « partenariat soignant-soigné ».

MÉTHODES ET APPROCHES HAS :

1/ Formation cognitive en groupe et en présentiel
2/ Analyse et évaluation des pratiques professionnelles
- Pré-évaluation cognitive et des pratiques professionnelles (pré-test)
- Post-évaluation cognitive et des pratiques professionnelles (post-test)
- Ateliers pratiques (mise en situation / exercices de simulation)

3/ Restitution des évaluations – Recommandations / Amélioration des pratiques / documents et fiches pratiques remis aux stagiaires



PROGRAMME : 5 heures (présentielles) + Post-Evaluation à distance (équivalence à une demi-journée)

PRE-EVALUATION COGNITIVE / PRE-EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (présentielle)	**30 minutes**
THEME 1 : Stage officinal d'initiation DFGSP2 2015-2016 **Vaccination : le ressenti des patients**	**1H**
(Partie cognitive) La vaccination en 2015	20 minutes
(Partie amélioration des pratiques professionnelles) Appropriation du questionnaire patient	20 minutes
(Évaluation de l'impact) Restitution des échanges de pratiques en vue d'une amélioration continue des pratiques professionnelles Rappel des recommandations (HCSP)	20 minutes
THEME 2 : Stage officinal d'application DFGSP3 2015-2016 **Le patient diabétique de type 2 : dépistage et suivi**	**1H**
(Partie cognitive) Le dépistage : point d'actualité Le suivi du patient : enjeux et déroulement d'un rendez-vous patient	20 minutes
(Partie amélioration des pratiques professionnelles) Appropriation de la grille de rendez-vous patient : mise en situation	20 minutes
(Évaluation de l'impact) Restitution des échanges de pratiques en vue d'une amélioration continue des pratiques professionnelles Rappel des recommandations (HAS ; AFD)	20 minutes
THEME 3 : Stage officinal d'application DFASP1 2015-2016 **Vaccination : le point de vue de l'équipe officinale** **Cardiovasculaire : hypertension et pseudoéphédrine**	**1H**
(Partie cognitive) **Vaccination :** Vaccination et pharmacien d'officine : point d'actualité Présentation des résultats de l'enquête INSERM « Vaccins : pratiques et hésitations des médecins généralistes français » **Automédication et pseudoéphédrine :** Bilan du volet « pseudoéphédrine » de l'étude IPADAM	20 minutes
(Partie amélioration des pratiques professionnelles) Appropriation du questionnaire « Pseudoéphédrine »	20 minutes
(Évaluation de l'impact) Restitution des échanges de pratiques en vue d'une amélioration continue des pratiques professionnelles Rappel des recommandations (HAS ; HCSP)	20 minutes
THEME 4 : Stage officinal de professionnalisation 2015-2016 **Validation d'une grille de notification des interventions pharmaceutiques sur ordonnance**	**1H**
(Partie cognitive) Interventions pharmaceutiques : bilan de l'étude inter-régionale 5000 IP Méthodologie de notification des interventions pharmaceutiques	20 minutes
(Partie amélioration des pratiques professionnelles) Simulation de situation d'interventions pharmaceutiques : appropriation de la grille de notification	20 minutes
(Évaluation de l'impact) Restitution des échanges de pratiques en vue d'une amélioration continue des pratiques professionnelles Rappel des recommandations (HAS)	20 minutes
BILAN DU PROGRAMME	**30 minutes**
POST-EVALUATION COGNITIVE / POST-EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES **A postériori en fonction de l'accueil des stagiaires (de 3ème (1), 4ème (2) et de 6ème (3) année)**	**à + 2 MOIS (2)** **à + 4 MOIS (3)** **à + 6 MOIS (1)**

FORMATION CONTINUE EN SANTE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

Renseignements : Unité Mixte de Formation Continue en Santé (U.M.F.C.S) de la Faculté de Pharmacie
☎ 04-73-17-80-25 **E-Mail :** umfcs.santé@udamail.fr
Inscriptions : https://www.ogdpc.fr/ogdpc/programmes ou en contactant l'U.M.F.C.S.



Vous êtes professionnel de santé libéral : pharmacien titulaire ?

Pour bénéficier de votre prise en charge dans le cadre de ce programme de DPC, créez, dès à présent, votre compte personnel et inscrivez-vous en ligne aux programmes de DPC sur le site de l'OGDPC :

https://www.mondpc.fr/

Pour vous accompagner lors de la création de votre compte et l'inscription à un programme de DPC, téléchargez le mode d'emploi.
Pour créer votre compte, pensez à vous munir au préalable :
- d'une adresse électronique ;
- de votre N°RPPS ou N° Adeli et/ou N° de carte CPS ;
- des copies dématérialisées de votre Carte CPS et votre RIB (scan, pdf, etc.).
Pour les pharmaciens adjoints (salariés) contactez votre OPCA (ex : OPCA PL).

CALENDRIER DE LA FORMATION : 5 sessions de 18h à 23h.

- Session 1 au Puy-en-Velay le 06/10/2015 — *Lieu : Salle de l'ancienne mairie à Vieux Chadrac*
- Session 2 à Clermont-Ferrand le 08/10/2015 — *Lieu : Faculté de Pharmacie – Amphi 4*
- Session 3 à Aurillac le 13/10/2015 — *Lieu : Hôpital Henri Mondor, 50 avenue de la République*
- Session 4 à Moulins le 05/11/2015 — *Lieu : Salle du Colisée, Cours Anatole France*
- Session 5 à Clermont-Ferrand le 10/11/2015 — *Lieu : Faculté de Pharmacie – Amphi 4*

COUT DU PROGRAMME DE DPC : 100 €

LISTE DES INTERVENANTS :

Dr Sabrina BEDHOMME, Docteur en Pharmacie, Maitre de Conférences des Universités Associé
Jean-Marc GAGNAIRE, Président du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens
Dr Sandrine JALLET-FABRE, Docteur en Pharmacie, membre de l'Association des Maîtres de Stage Auvergne
Dr Marie-Hélène PAPON-SOURIS, Docteur en Pharmacie, Présidente de l'Association des Maitres de Stage Auvergne
Odile PESTRE, Pharmacien, Maitre de Conférences des Universités Associé
Dr Chantal SAVANOVITCH, Maitre de Conférences des Universités
Pr Brigitte VENNAT, Professeur des Universités, Doyen de la Faculté de Pharmacie

Les déclarations d'intérêts sont consultables sur demande écrite adressée à Madame le Doyen de la Faculté de Pharmacie.